



Tables des matières

1. Introduction	3
2. Synthèse des aides octroyées durant la période 2008-2011	4
3. Aperçu de l'économie du district d'Aigle	7
3.1. Situation plaine / montagne	7
3.2. Evolution de l'emploi par secteurs d'activités	7
3.3. Destination et provenance des actifs	8
3.4. Les principales activités des secteurs secondaires et tertiaires du district d'Aigle	9
4. Analyse SWOT	11
5. Contexte et fil rouge pour l'élaboration de la stratégie 2012-2015	16
6. Objectifs stratégiques 2012 – 2015	18
7. Détails complémentaires relatifs aux axes stratégiques	25

1. Introduction

Constituée en 1975, comme conséquence de l'entrée en vigueur de la LIM (La loi Fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne, du 28 juin 1974), AigleRegion – portant le nom d'ARDA jusqu'en 2010 – est l'organisme de développement du district d'Aigle. Cet organisme se compose de la totalité des 15 communes du district d'Aigle.

Ces 15 Communes comptent aujourd'hui une population de plus de 34'000 habitants et couvrent environ 430 km² (43'000 hectares), c'est-à-dire plus de 15% de la superficie du Canton de Vaud (lacs non compris). Elles forment ce que l'on appelle le Chablais vaudois, partie intégrante d'un grand espace géographique, culturel et économique : le CHABLAIS, qui comprend également le Chablais valaisan et le Chablais haut-savoyard.

La plaine constitue seulement 20% de la surface totale du district d'Aigle. Les 80% restant (environ 220 km²) sont occupés par des communes de montagne. Avec les communes du Pays-d'Enhaut, elles forment les Alpes vaudoises, soit un territoire dans lequel le tourisme constitue une activité économique motrice faisant l'objet d'une gestion toujours plus intégrée. Compte tenu de cette caractéristique, les communes de montagne du district d'Aigle entretiennent des relations privilégiées avec le Pays-d'Enhaut – relations qui ont amené AigleRegion et Pays-d'Enhaut Région à instituer la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (convention du 29.11.2006).

Pour atteindre son but et assurer sa fonction de locomotive et de coordinateur du développement économique régional, le bureau d'AigleRegion, à Aigle, joue un véritable rôle de courroie de transmission entre les entrepreneurs privés de tous les secteurs, les communes et les institutions en place, publiques et privées, cantonales et nationales.

Sa position géographique particulière en bordure du Rhône, voisine du Chablais valaisan, de la France et proche de l'Italie, lui confère une grande attractivité. Quoique morcelé politiquement, le Chablais fait aujourd'hui preuve de suffisamment d'homogénéité pour que son développement s'envisage dans une perspective intercantonale. Cette conception régionale est indispensable à l'aménagement du territoire, au développement de l'industrie, des transports, des voies de communication et du tourisme, à la promotion économique, ou encore à la mise en place de projets novateurs.

2. Synthèse des aides octroyées durant la période 2008-2011

LADE / LPR (Loi cantonale sur l'appui au développement économique)
LPR (Loi fédérale sur la politique régionale)
SEPS (Service de l'Education Physique et du Sport)

AIDES OCTROYEES DES LE 1^{ER} JANVIER 2008

		en vert : prêts sans intérêt	en bleu : aides à fonds perdu	en rose : aides du SEPS
N° et Année	Date Octroi	Description du projet	Porteur du projet	Type d'aide
1/08	20 05 08	1 ^{er} Salon international de la Randonnée de Villars 2008	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu SEPS aide à fonds perdu
2/08	18 06 08	Acro Vertigo, manifestation internationale	Vertigo Swiss Riviera, Villeneuve	LADE / LPR aide à fonds perdu SEPS aide à fonds perdu
3/08	13 08 08	Chargé de mission diversification	CITAV par ARDA, Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
4/08	15 09 08	Espace Nordique : Structure d'accueil, Les Mosses	Commune Ormont-Dessous, Le Sépey	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 20 ans
5/08	12 09 08	Bike Park Leysin	Assoc. Vélo Tout-Terrain, Leysin	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 10 ans
6/08	29 09 08	1 ^{er} Swiss Snow Walking Event à Leysin	Action Sportive, Leysin	SEPS aide à fonds perdu
7/08	02 10 08	1 ^{er} Villars Night Show année 2009	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu
8/08	10 12 08	2 ^{ème} Salon international de la Randonnée de Villars	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu SEPS aide à fonds perdu
9/09	07 01 09	1ère Transalp Vaudoise année 2009	Club suisse des chiens Pulka et de Traineaux	LADE / LPR aide à fonds perdu
10/09	21 01 09	Rallye du Chablais 2009	Assoc. Rallye du Chablais	SEPS aide à fonds perdu
11/09	24 02 09	Réhabilitation de la Cabane de la Tourche à Lavey-Morcles	CAS section Monte Rosa Christian Rappaz	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 20 ans
12/09	18 03 09	Richesses naturelles et patrimoniales du Chablais franco-suisse	Chablais Région OI DC (le coût du projet est celui-ci du côté suisse seulement)	LADE / LPR à fonds perdu
13/09	02 06 09	Etude climat Alpes et Jura vaudois	OTV par CITAV	LADE / LPR à fonds perdu
14/09	02 06 09	Stratégie Marketing/Promotion Touristique des AV (1er mandat Bapst)	CITAV par ARDA, Aigle	LADE / LPR à fonds perdu
15/09	04 06 09	Léman Tradition	Assoc. Léman Tradition	LADE / LPR à fonds perdu
16/09	04 06 09	1er Les Diables en Fêtes	Diablerets Tourisme	LADE / LPR à fonds perdu

		en vert : prêts sans intérêt	en bleu : aides à fonds perdu	en rose : aides du SEPS
N° et Année	Date Octroi	Description du projet	Porteur du projet	Type d'aide
17/09	26 06 09	Etude faisabilité "Desserte de Leysin"	Commune Leysin	LADE / LPR à fonds perdu
18/09	17 07 09	Etude complémentaire "Faisabilité biologique"	Commune Ormont-Dessous, Le Sépey	LADE / LPR à fonds perdu
19/09	02 10 09	2 ^{ème} Villars Night Show année 2010	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR à fonds perdu
20/09	03 09 09	Démantèlement installations télécabine Pic Chaussy	Commune Ormont-Dessous, Le Sépey	LADE / LPR aide à fonds perdu
				LADE / LPR prêt sans intérêt sur 10 ans
21/09	02 10 09	Etude "Centre thermal"	Commune Ormont-Dessus, Les Diablerets	LADE / LPR à fonds perdu
22/09	09 11 09	2 ^{ème} Swiss Snow Walk & Run	Leysin Tourisme	LADE / LPR à fonds perdu
23/09	09 11 09	3 ^{ème} Salon international de la Randonnée de Villars	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu (pas de SEPS)
24/09	02 11 09	Etude EHL "Implantation Hôtel" et "Hôtel des Salines"	ARDA	LADE / LPR à fonds perdu
25/09	22 09 09	Rallye du Chablais 2010	Assoc. Rallye du Chablais	SEPS aide à fonds perdu
26/10	14 01 10	2 ^{ème} Transalp Vaudoise année 2010	Club suisse des chiens Pulka et de Traineaux	LADE / LPR à fonds perdu
27/10	14 01 10	Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses	OT Leysin	LADE / LPR aide à fonds perdu
28/10	14 01 10	Projet AVP 2011 structures (2ème mandat Bapst)	AVP Alpes Vaud. Promot.	LADE / LPR aide à fonds perdu
29/10	10 02 10	1er Villars de Vivre	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu
30/10	20 05 10	Etude "Site stratégique de développement Bex"	Commune Bex	LADE / LPR aide à fonds perdu
31/10	09 04 10	Etude EHL "Ecole internationale dans le Chablais"	AigleRegion, Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
32/10	12 06 10	Finalisation du PDL "Villeneuve Gare"	Commune Villeneuve	LADE / LPR aide à fonds perdu
33/10	09 06 10	Chargé de mission PDE Chablais Patrick Burgin	AigleRegion, Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
34/10	20 07 10	2ème Les Diables en Fête 2010	Diablerets Tourisme	LADE / LPR aide à fonds perdu
35/10	08 09 10	Stade été/hiver (Espace nordique des Mosses)	Commune Ormt-Dessous	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 20 ans
36/10	22 09 10	Assistance à l'Innovation	Reitzel (Suisse) SA Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
37/10	14 10 10	Prolongation chargé de mission PDE Chablais vaudois	AigleRegion, Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
38/10	23 09 10	AVP responsable marketing	AVP Alpes Vaud. Promot.	LADE / LPR aide à fonds perdu
39/10	25 10 10	Mise en réseau de vélos libre service	Commune Aigle	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 15 ans
40/10	03 11 10	Extension Chemin des lles, ZI d'Aigle	Commune Aigle	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 25 ans
41/10	03 11 10	Mmodernisation/Réfection installations extérieures de la zone sportive de Crettex-Jaquet	Commune Leysin	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 20 ans

		en vert : prêts sans intérêt	en bleu : aides à fonds perdu	en rose : aides du SEPS
N° et Année	Date Octroi	Description du projet	Porteur du projet	Type d'aide
42/10	20 12 10	Diablerets 3D	Association Diablerets 3D	LADE / LPR aide à fonds perdu
43/10	15 12 10	Jumping Villars-Gryon en 2011	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu
45/11	27 01 11	Champs Open 2011	Assoc. Tourist. Aigle Leysin Les Mosses	LADE / LPR aide à fonds perdu
46/11	05 04 11	VLS Vélos libre service	Commune Aigle	LADE / LPR prêt sans intérêt sur 15 ans
47/11	20 04 11	Schéma directeur Gare-ZI Bex (site stratégique)	Commune Bex	LADE / LPR aide à fonds perdu
48/11	20 04 11	2ème Villars de Vivre	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu
49/11	03 05 11	3ème Les Diables en Fête 2011	Diablerets Tourisme	LADE / LPR aide à fonds perdu
50/11	12 05 11	Etude "Ecologie industrielle"	AigleRegion, Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
51/11	16 08 11	Fusion RMLeyzin-Col des Mosses-La Lécherette	Télé Leysin	LADE / LPR aide à fonds perdu
52/11	23 05 11	Salon IGEHO	Reitzel (Suisse) SA Aigle	LADE / LPR aide à fonds perdu
53/11	09 09 11	Chargé de mission hébergement	CITAV	LADE / LPR aide à fonds perdu
54/11	08 11 11	3ème Villars Night Show édition 2012	Villars Tourisme, Villars	LADE / LPR aide à fonds perdu
55/11	09 11 11	3ème Transalp édition 2012	Club suisse des chiens Pulka et de Traineaux	LADE / LPR aide à fonds perdu

	AIDES	PROJETS
TOTAL en 2008 : 8 projets (toutes aides confondues)	1'736'000	4'357'705
TOTAL en 2009 : 17 projets (toutes aides confondues)	1'291'100	4'060'723
TOTAL en 2010 : 19 projets (toutes aides confondues)	4'667'150	10'765'723
TOTAL en 2011 : 10 projets au 23 11 2011 (toutes aides conf.)	763'800	2'595'414
TOTAUX dès 2008 : 54 projets (toutes aides confondues)	8'458'050	21'779'565

3. Aperçu de l'économie du district d'Aigle

3.1. Une évolution forte en plaine, une relative fragilité en montagne

La situation économique apparaît contrastée lorsqu'on compare les communes de montagne avec celles de plaine. La topographie de la montagne (qui se traduit par des faiblesses en termes d'accessibilité, d'infrastructures, de services, de disponibilité de main-d'œuvre et de clientèle, etc.) prêterite en effet le développement d'activités à forte valeur ajoutée. Les communes de montagne constituent des espaces que l'on peut donc qualifier de périphériques. Et le district d'Aigle ne déroge pas à la règle : le potentiel économique des communes de montagne est plus faible que celui des communes de plaine. Quant à leur réalité économique, les communes de montagne montrent une fragilité qui diffère de la situation des communes de plaine.

Avec le Pays-d'Enhaut, ces communes de montagne élaborent actuellement une stratégie spécifique, la « Vision Alpes vaudoises 2020 », pour l'application de mesures coordonnées entre tourisme, logement / hébergement et autres secteurs économiques.

3.2. Evolution de l'emploi par secteurs d'activités

Le district d'Aigle est caractérisé, par rapport à l'ensemble du canton, par sa moindre tertiarisation et son secteur secondaire fort. Après une crise dans les années 90 (perte de 1400 emplois entre 1991 et 2001), ce secteur a opéré un redressement qui se poursuit toujours. Ceci n'est pas le cas du secteur primaire qui subit une lente érosion. Le secteur tertiaire est traversé par des dynamiques contradictoires: l'hôtellerie - restauration continue de subir une érosion alors que le commerce se redéveloppe, après avoir subi lui aussi la crise des années 90. Dans les communes de montagne, le secteur primaire, le bâtiment et l'immobilier (location de logements de vacances y compris) sont surreprésentés. En revanche, peu d'industrie et peu de services de haute technologie sont présents dans ces régions.

Dans les communes de montagne, le secteur primaire, l'économie touristique, le bâtiment et l'immobilier sont prépondérants, alors que les secteurs de l'industrie, des technologies et des services y sont très peu présents.

	Emplois par secteur, 2001				Emplois par secteur, 2005				Emplois par secteur, 2008			
	Total	I	II	III	Total	I	II	III	Total	I	II	III
Canton de Vaud	307'257	18'459	61'931	226'867	312'170	15'524	60'496	236'150	340'141	14'222	66'066	259'853
%	100	6.0	20.1	73.8	100	5.0	19.4	75.6	100	4.2	19.4	76.4
District d'Aigle	14'591	1'729	3'479	9'383	14'881	1'639	3'717	9'525	15'988	1'412	4'080	10'496
%	100	11.8	23.8	64.3	100	11.0	25.0	64.0	100	8.8	25.5	65.6

Source : SCRIS

3.3. Destination/provenance des actifs

Le district est aussi concerné par une dynamique de flux pendulaires importante puisque 41% de sa population active travaille hors du district et 28 % de ses actifs viennent de l'extérieur du district. Les liens avec le canton du Valais sont importants concernant les actifs entrants alors que les sortants vont vers l'arc lémanique.

Destination de travail (lieu de travail) de la population active d'Aigle en 2000

Origine (lieu de domicile) Aigle	Total	Inconnu	District de domicile	Districts de l'arc lémanique	Hors Canton	Autres districts vaudois
	16 074	1 676	9 545	3 235	1 481	137

Origine (lieu de domicile) des actifs travaillant à Aigle en 2000

Destination (lieu de travail) Aigle	Total	Inconnu	District de domicile	Districts de l'arc lémanique	Hors Canton	Autres districts vaudois
	13 282	0	9 545	1 323	2 308	106

L'ensemble du district présente un solde négatif entre actifs entrants et sortants de presque 2800 pendulaires en 2000. Ainsi le ratio emplois/habitants est en dessous de la moyenne cantonale, attestant l'intégration du Chablais vaudois dans la couronne périurbaine des villes lémaniques.

Concernant plus particulièrement les communes de montagne, après un recul marqué entre 1990 et 2000, on observe en revanche un accroissement des personnes actives occupées sur place entre 2000 et 2009. La progression annuelle de 1% au cours de cette dernière décennie se situe dans la moyenne nationale.

Taux d'emplois/habitants 1990-2008

		1990	2001	2005	2008
Canton de Vaud	Habitants	601'816	621'784	650'791	684'922
	Taux d'emplois/habitants		49,3 %	48 %	49,7 %
District d'Aigle	Habitants	32'516	33'969	36'217	38'237
	Taux d'emplois/habitants		42,9 %	40,33 %	41,8 %

A relever que le taux de chômage dans les communes des Alpes vaudoises est plus faible par rapport à la moyenne cantonale et nationale.

3.4. Les principales activités du secteur secondaire et tertiaire du district d'Aigle

Dans le secteur secondaire, les principales spécialisations économiques **actuelles** du district d'Aigle, relativement au reste du canton, sont :

- **la métallurgie/construction métalliques** (au sens large regroupant l'usinage de pièces jusqu'à la fabrication de matériel roulant): plus de 50 entreprises sont présentes dans ce domaine, pour environ 1000 emplois. La plupart sont de petites entreprises, mais on note 5 entreprises moyennes, ayant entre 50 et 250 emplois. (Bombardier, Del West, ZM, Meili et Plumettaz).

- **l'agro-alimentaire:** outre un secteur primaire non négligeable en termes d'emplois (8.8 % des emplois totaux), la transformation des produits agricoles donnent lieu à un nombre important de micro et petites entreprises comportant environ 350 emplois. 3 entreprises de taille moyenne sont présentes: Reitzel (conditionnement de condiments), Suter Viandes (conditionnement des viandes) et Badoux (conditionnement des vins).
- **le travail du bois / menuiserie:** il est constitué d'une myriade de petites entreprises, et un total d'emplois d'environ 250. Aucune entreprise ne dépasse les 50 emplois. La plupart sont dans les branches de la menuiserie intérieure et extérieure, montrant que ces entreprises artisanales fonctionnent certainement en forte synergie avec le secteur du bâtiment (construction et entretien).

D'autres industries sont présentes, avec quelques entreprises importantes (EgoKiefer, Delavy cartonnages) mais sans constituer un pôle de spécialisation tel que ceux évoqués ci-dessus. Il faut aussi noter qu'un fort pôle de **spécialisation chimique et pétrolière** existe côté Chablais valaisan avec plusieurs milliers d'emplois. Du côté vaudois, l'industrie pétrolière est présente sur la moitié sud du site d'Aigle, avec son site logistique et de nombreux réservoirs d'hydrocarbure.

Dans le secteur tertiaire, deux branches constituent des spécialisations régionales par rapport au reste du canton :

- **le commerce**, avec 19 % de l'emploi, forme la branche économique la plus importante du secteur tertiaire du district d'Aigle en 2005. Cette branche est plus fortement représentée dans ce district que dans le reste du canton, tirant partie de la double dynamique industrielle et touristique propre à ce district et profitant en outre de lien avec la Riviera pour ce qui concerne le pôle commercial de Villeneuve.
- **Le tourisme, l'hôtellerie et la restauration:** le rôle moteur du tourisme est souligné par l'étude Rütter + Partner (2004) avec des effets d'entraînement sur le commerce, l'immobilier, la construction et le second œuvre. L'hôtellerie forme une part importante de l'emploi et de la dynamique du tourisme avec d'autres branches telles que les transports (4.1 % de l'emploi en 2005). Dans les communes de montagne, une personne sur 10 travaille actuellement dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Toutefois, on note que ce secteur a connu une régression en termes d'emploi (9.3 % de l'emploi du district d'Aigle en 2005, contre 11.3 % en 2001) et que l'évolution négative des nuitées hôtelières et du nombre de lits marchands, ainsi que le renchérissement du franc suisse constituent des signaux très préoccupant pour l'avenir.

	2005 ditric d'Aigle		2005 canton de Vaud	
	emplois	%	emplois	%
Commerce et réparation	2'837	19%	50'844	16%
Transport et communications	601	4%	23'801	8%
Hébergement, restauration	1'382	9%	17'146	5%
Services financiers et assurances	164	1%	13'794	4%
Immobilier, services aux entreprises	704	5%	38'657	12%
Administration publique et sécurité sociale	514	3%	12'824	4%
Enseignement	1'225	8%	26'207	8%
Santé et action sociale	1'407	9%	41'133	13%
Autres activités de service	746	5%	11'744	4%
Total secteur tertiaire	9'580	64%	236'150	76%

Deux autres branches, bien qu'elles ne se distinguent pas du reste du canton, ont un rôle important sur l'emploi :

- L'enseignement (8.3 % de l'emploi en 2005, 6.9 % en 2001) : en croissance, cette branche est constituée des écoles publiques et privées. La particularité du district est d'abriter différentes écoles privées en montagne qui sont pourvoyeuses d'emplois et qui fonctionnent aussi en lien avec le tourisme et les entreprises internationales.
- La santé et l'action sociale (9,5 % de l'emploi en 2005, 9.6 % en 2001) : bien que moins représentée qu'à l'échelle cantonale, cette branche est importante et stable en termes d'emploi.

4. Analyse SWOT

1. Forces / faiblesses (caractéristiques territoriales)

Domaine	Forces	Faiblesses
Situation géographique de la région, attractivité	<ul style="list-style-type: none"> • Climat et paysages • Attractivité plaine-montagne • Région intercantonale cohérente • Proximité de la Riviera • Ouverture sur le lac Léman • Proximité de grandes métropoles • Proximité Savoie et Vallée d'Aoste • Accès facile par N9 et CFF • Aéroport à Bex 	<ul style="list-style-type: none"> • Position périphérique, notamment pour certaines communes éloignées • Différence plaine/montagne avec situation préoccupante en montagne • Accessibilité difficile (transports publics et privés) dans les régions de montagne
Urbanisation et habitat (structure urbaine)	<ul style="list-style-type: none"> • Climat et paysages • Grandes surfaces industrielles légalisées • Accès à la propriété relativement aisé • Habitat décentralisé bien desservi 	<ul style="list-style-type: none"> • Mitage du territoire • Absence d'une grande agglomération (projet Agglo en cours) • Abandon des centres villes • Manque de logements pour indigènes et employés dans les stations touristiques • Part de lits dans les résidences secondaires non commerciales en montagne de plus de 60% • Taux élevé de résidences secondaires dans les communes de montagne

<p>Population et vie sociale (sociodémographique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la population • Accroissement de la population dans les communes de montagne par migration • Aide à domicile • Services de santé performants • Médias bien présents (radio et presse écrite) • Qualité de vie (échelle humaine, nature, infrastructures, aides à la famille) • Services d'aide à la jeunesse • Vie associative intense 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de structures pour la petite enfance • Régression du rôle social des établissements publics • Fragilisation de la pyramide démographique dans les communes de montagne
<p>Activités économiques (emplois),</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme intense dans les Alpes vaudoises • Emplois industriels : chimie, métallurgie, agro-alimentaire • Tissu de PME performantes et de haute technologie • Savoir-faire dans les cultures spéciales agricoles (maraîchères, viticoles) • Emplois de service : santé, banques, assurances, tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Centres de décisions à l'extérieur pour les grandes entreprises • Morcellement des terrains agricoles • Eloignement des centres d'approvisionnement • Attractivité insuffisante pour la main d'œuvre qualifiée (brain drain, déficit d'image) • Manque de positionnement du pôle chablais • Equipement des sites pour les sociétés internationales • Charge fiscale élevée (autour de 14%) pour les entreprises dans les communes de montagne. • Fiscalité sur le revenu environ 23% plus élevée dans les communes de montagne par rapport à la moyenne suisse.
<p>Formation, enseignement, recherche, innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole professionnelle EPCA • Centre de formation continue ProActif • Proximité relative Hautes écoles : HES-SO • Proximité relative EPFL et Uni • BioArk à Monthey • Présence d'écoles internationales renommées dans les communes de montagne 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'un centre de compétence dans le chablais vaudois • Insuffisance d'adéquation entre ressources humaines et l'évolution du marché de l'emploi • Niveau de formation de la population en montagne plus faible

<p>Tourisme et loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activité principale en montagne. Donnée statistique : 25.4% du PIB • Clientèle internationale et variété des marchés émetteurs fidélisés • Situation géographique : 1.5 mio d'habitants à moins de 2h00 de transport, proximité de l'aéroport de Genève • Paysages naturels intacts et très variés, beauté • Points forts : Glacier des Diablerets, restaurant tournant à Leysin, mines de sel à Bex, bains de Lavey • Offre hivernale attractive pour la clientèle familiale • Variété et qualité de l'offre outdoor • Présence du CMC et de l'UCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de maîtrise des lits touristiques, recul continu des lits hôteliers et faiblesse des investissements dans l'hébergement • Cherté du franc suisse • Faiblesse des capacités financières des RM • Manque d'attractivité des cœurs de stations et peu d'espace flânerie et shopping (omniprésence de l'automobile) • Peu d'événements à retentissement national/international • Offre 'mauvais temps' faible et dispersée • Faiblesse des synergies plaine-montagne • Lisibilité et positionnement des stations insuffisants • Marketing : travail insuffisant du marché suisse et de proximité, faiblesse au niveau identité commune, controlling insuffisant, manque de coopérations entre certains acteurs clés... • Entre-saison faiblement exploitée
<p>Gouvernance, système d'acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de collaboration intercommunale (deux régions socio-économiques constituées AigleRegion et Chablais Région) • Instances de coopération touristiques CITAV et AVP • Efforts d'adéquation entre l'espace de vie et organisation institutionnelle • Proximité des responsables administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Structures administratives souvent trop petites • Pour des grands projets, difficulté de collaboration proactive au niveau des Cantons (coordination intersectorielle insuffisante) • Tourisme : division en deux instances là où il faudrait une instance regroupée CITAV+AVP • Intégration encore insuffisante au niveau de l'axe touristique Villars, Gryon, Les Diablerets • Intégration encore insuffisante au niveau des RM
<p>Mobilité et transports, accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liaisons ferroviaires nationales et internationales (Simplon) • Réseau régional ferroviaire (TPC) et routier dense. • Proximité Aéroport de Genève (1h) • Proximité Aéroport de Sion (20 min.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'adéquation de l'offre pour certains transports publics avec les besoins des usagers • Mauvaise accessibilité (transports publics et privés) dans les régions de montagne

2. Menaces et opportunités (évolutions)

Grands projets en cours

- Troisième correction du Rhône
- Démarche Vision Alpes Vaudoises 2020 (dans la continuation des recommandations des rapports Furger 2003 et Diversification 2005)
- Liaison routière H144
- Nouvel hôpital Riviera-Chablais

Menaces :

- Tourisme
 - Hivers sans neige alors que 80 % du chiffre d'affaires des stations est réalisé en hiver et que le 67 % de ce montant est subordonné aux RM
 - Difficultés croissantes à mobiliser des investissements
 - Déstabilisation des équilibres sociodémographiques dans certaines stations
 - Persistance ou augmentation de la cherté du franc suisse par rapport aux monnaies étrangères
 - Manque de coordination entre le développement touristique en plaine et en montagne
- Agriculture
 - Taille des exploitations agricoles et viticoles
 - Succession des exploitants partant à la retraite
- Urbanisme
 - Zones à bâtir s'étendant petit à petit sur toute la surface
 - Pas de schéma directeur intercantonal
 - Construction de résidences secondaires non-coordonnée en montagne

Opportunités :

- **Tourisme**
 - Fusions CITAV-AVP et fusions RM
 - Réalisation de la « grande boucle Avenir » (centralisation et renfort de la gouvernance, ainsi que mise en réseau multi-niveaux des acteurs, infrastructures et offres = Vision AV 2020)
 - Qualité de vie et attractivité des paysages à valoriser et à mieux promouvoir, positionnements spécifiques des stations à renforcer
 - Proximité avec le bassin lémanique à mieux exploiter et transports publics (notamment les trains) à valoriser
 - Synergies à développer entre secteurs économiques
 - Développements en termes de 'product management', de 'yield management', de NTIC et d'harmonisations/coopérations tarifaires

- **Agriculture**
 - Optimisation de la chaîne de valeur ajoutée (meilleure utilisation du potentiel des stations touristiques)
 - Adaptation fine de l'offre à la demande
 - Haute qualité et production respectueuse de l'environnement
 - Prestations de service écologique (entretien, paysage)
 - Agrotourisme (vente directe, accueil à la ferme)

Face à ce constat, le risque est de voir le développement tertiaire commercial et pendulaire prendre le pas sur le développement des secteurs industriel et touristique. Ces derniers constituent en effet l'avantage compétitif du Chablais si on en compare le potentiel avec celui d'autres régions, avec en outre, pour le Chablais vaudois, les secteurs de l'enseignement privé et de la santé (en lien avec le futur hôpital du Chablais à Rennaz dans le secteur des Fourches).

Aussi, une opportunité pour l'avenir du Chablais est de renforcer les sites stratégiques accueillant ou permettant d'accueillir des activités industrielles et tertiaires à haute valeur ajoutée pour la région et capables de maintenir et renforcer l'avantage compétitif régional. Pour rappel, les sites stratégiques cantonaux sont: la zone dite des "Fourches" sise sur les communes de Villeneuve, Noville et Rennaz ainsi que les zones industrielles d'Aigle et de Bex. La région possède encore 2 zones d'importance régionale; Roche et St-Triphon.

5. Contexte et fil rouge pour l'élaboration de la stratégie 2012-2015

L'évolution de la stratégie énergétique suisse de ces derniers mois, l'importance croissante du projet d'écologie industrielle dans le Chablais vaudois, les enjeux auxquels sont confrontées les communes de montagne, le nombre important d'actions entreprises localement ainsi que le potentiel significatif encore à exploiter, ont convaincu la direction d'AigleRegion de renforcer clairement le positionnement de la région en termes de **développement durable** pour la prochaine période stratégique. Il s'agit d'articuler la plupart des actions autour de cette vision et de soutenir un développement économique responsable, tout en mettant en place des solutions innovantes et performantes pour attirer de nouvelles entreprises et soutenir celles déjà installées dans la région, en adaptant les conditions cadres.

Pour rappel, l'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects **économique**, **social**, et **écologique** des activités humaines: «trois piliers» à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais bien un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent.

Au trois piliers susmentionnés s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable: **la gouvernance**. Thème d'actualité dans le Chablais, la gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision; elle est de ce fait une forme de démocratie participative.

En tant qu'organe pour le développement économique, AigleRegion se positionne comme le coordinateur dans cette gouvernance, afin de centraliser les informations, initier de nouveaux projets porteurs et donner le rythme dans la mise en œuvre des actions nécessaires à l'adaptation des conditions cadres et à la promotion des avantages concurrentiels de la région.

De manière générale, il faut également prendre en considération l'augmentation considérable de la population dans le Chablais ces dernières années. Afin d'éviter que le district ne se transforme en "région-dortoir", une croissance proportionnelle du nombre d'emplois est vitale. Il est par conséquent du devoir d'AigleRegion de s'engager dans un développement économique au sens large du terme, selon les critères définis dans le présent document et englobant l'ensemble des zones concernées (plaine & montagne) ainsi que tous les secteurs économiques (industrie, tourisme, formation, agriculture, etc.). A la diversité d'une région (lac, montagnes, plaine et cours d'eau) doit correspondre la richesse d'une diversité économique renforcée.

Compte tenu de ce qui précède, la vision "développement durable" servira donc de fil rouge dans la stratégie et le déploiement des activités d'AigleRegion de 2012 à 2015, activités qui sont réparties en **4 objectifs distincts** dans les tableaux des pages suivantes.

A noter encore que ces objectifs reposent sur une certaine continuité par rapport aux activités réalisées jusqu'à ce jour. Ils se veulent toutefois ambitieux mais réalisables.

Il s'agira pour AigleRegion de poursuivre un travail intense sur:

- **un positionnement clair, en phase avec les enjeux actuels et à venir**
- **des prestations utiles et professionnelles pour les entreprises**
- **des conditions cadres attractives et motivantes**
- **une image dynamique, responsable et novatrice**

A côté de ces 4 objectifs distincts, AigleRegion prête une attention particulière au développement des communes de montagne. L'engagement en faveur de ces communes se traduit par la prise en compte des objectifs de la « Vision Alpes Vaudoises 2020 » et par un soutien à leur mise en œuvre. Il faut souligner que cette démarche va plus loin que le volet « tourisme » en tant que tel, puisqu'elle doit aussi proposer des mesures au niveau de la problématique globale du logement et de l'hébergement, ainsi qu'au niveau d'autres secteurs économiques.

AigleRegion apporte donc son appui à l'instance en charge de la Vision Alpes vaudoises 2020, cela pour travailler aux divers enjeux de développement de manière concertée et coordonnée.

6. Objectifs stratégiques 2012 – 2015



Les objectifs énoncés ci-après concernent spécifiquement le Chablais vaudois. La mise en œuvre de projets à l'échelle intercantonale relève de la stratégie Chablais Région, élaborée en collaboration avec AigleRegion.

Objectif 1	Positionner le Chablais Vaudois dans un réseau géographique large
Axes stratégiques	Actions et mesures
1.1 Assurer un développement territorial à l'échelle du Chablais intercantonal	1.1-A Favoriser la réflexion pour le développement de certains projets à l'échelle intercantonale par le biais de Chablais Région
	1.1-B Renforcer les collaborations avec l'antenne valaisanne Business Valais pour les projets d'envergure
	1.1-C Soutenir le lancement des projets intercommunaux de mise en commun de moyens et/ou de ressources (agglo par exemple)
	1.1-D Coordonner les efforts et offres économiques du Chablais
1.2 Renforcer les collaborations transfrontalières avec les partenaires du Chablais français	1.2-A Poursuivre les projets Interreg engagés et se positionner comme partie prenante sur les futurs projets intéressants pour la région
	1.2-B Mettre en place une coordination permanente à l'échelle transfrontalière pour faciliter les échanges
	1.2-C Favoriser les échanges sur les bonnes pratiques et actions innovantes entreprises de part et d'autre de la frontière

1.3 Améliorer les échanges et la communication régionale	1.3-A Revoir intégralement le site internet www.chablais.ch afin d'apporter une meilleure visibilité à notre région
	1.3-B Communiquer sur les atouts de notre région à l'aide d'outils (fiche stratégique) auprès des organismes de promotion exogène
	1.3-C Renforcer les flux d'informations (comité, communes, cantons, partenaires)
1.4 Renforcer les échanges avec les autres régions	1.4-A Echanger sur les bonnes pratiques
	1.4-B Favoriser la collaboration sur les demandes importantes

Objectif 2	Renforcer le positionnement du Chablais Vaudois en tant que région modèle pour le développement durable
Axes stratégiques	Actions et mesures
2.1 Poursuivre le projet d'écologie industrielle engagé en 2011 (Chablais vaudois site pilote)	2.1-A Mise en œuvre des pistes de symbioses prioritaires détectées en 2011 2.1-B Développer les collaborations en vue de la diversification des activités liées à la pétrochimie (vision intercantonale)
2.2 Définir et mettre en œuvre un concept énergétique à l'échelle de la région	2.2-A Participer activement, en tant que site pilote, au projet de cadastre de rejets thermiques porté par le SEVEN 2.2-B Recenser, coordonner et soutenir les différentes démarches énergétiques communales (production, distribution, échange, etc.) 2.2-C Définition d'un concept énergétique pour la région qui prenne en compte les industries présentes sur le territoire 2.2-D Mise en œuvre d'actions dans une vision « Cité de l'Energie » mais à l'échelle de la région 2.2-E Intégrer les résultats des projets "écologie industrielle" et "cadastre des rejets de chaleur" dans les réflexions de développement territorial et de promotion économique (avantages concurrentiels, équipement des terrains, etc.) 2.2-F Créer un fonds régional pour les aides à l'investissement dans les énergies renouvelables et les infrastructures utiles
2.3 Initier et coordonner des démarches régionales de développement durable	2.3-A En partenariat, notamment avec les instances tierces en charge du tourisme, recenser et coordonner les démarches de développement durable locales (Tables Vertes à Villars, parcours didactique à Leysin, ...)

2.4 Valoriser économiquement les ressources naturelles régionales	2.4-A Poursuivre l'étude sur les circuits courts de proximité pour la restauration collective en lien avec AGRIDEA et proposer des actions pilotes
	2.4-B Mettre en œuvre des projets de valorisation (Forum, GT) en collaboration avec les acteurs concernés (milieux, agricoles et agro-alimentaires, établissements scolaires, médicaux, etc.)
	2.4-C Soutenir les projets visant à une diversification de l'activité agricole (transformation de produits bruts, nouveaux produits, ...)
	2.4-D En concertation avec les instances tierces en charge du tourisme, soutenir les actions collectives en faveur de la promotion et de la valorisation des produits du terroir
	2.4-E Soutenir les actions collectives de promotion, de valorisation et d'innovation dans le secteur viticole
2.5 Communiquer sur les actions réalisées par la région et les entreprises	2.5-A Informer régulièrement les médias des avancées du projet d'écologie industrielle
	2.5-B Diffuser de l'information à destination des entreprises via une newsletter et/ou l'intervention d'experts lors de rencontres thématiques

Objectif 3	Dynamiser le développement des activités économiques
Axes stratégiques	Actions et mesures
3.1 Renforcer les prestations d'AigleRegion auprès des entreprises (guichet entreprises) et mise en réseau des entreprises dans la région	<p>3.1-A Revoir l'animation du GEC pour en faire une véritable plate-forme d'échanges et de mise en réseau des entreprises => idées, synergies, etc.</p> <p>3.1-B Mettre à jour les procédures d'information et d'accueil pour les entreprises</p> <p>3.1-C Initier des rendez-vous thématique (5 à 7) avec les entreprises. Exemples de thèmes: énergie, gestion d'entreprise, marketing, communication, etc.)</p>
3.2 Dynamiser et soutenir les pôles stratégiques cantonaux (Les Fourches, Aigle, Bex) et régionaux (Roche et St-Triphon)	<p>3.2-A Mettre en place une gouvernance (groupe de réflexion piloté par AigleRegion), dans chaque pôle, incluant gestion de la zone et les aspects d'écologie industrielle (z.i. management)</p> <p>3.2-B Poursuivre l'équipement des terrains en tenant compte du concept énergétique régional (échanges de chaleur, approvisionnement électrique, etc.)</p> <p>3.2-C En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme et dans la continuation du projet porté par la CITAV, poursuivre la mise en place de la cohérence régionale en matière de signalétique (pôles industriels et sites touristiques)</p> <p>3.2-D Promouvoir les pôles sur une plate-forme commune (ex. fourches.ch)</p> <p>3.2-E Poursuivre la prospection en vue de renforcer les stratégies et les collaborations autour des acteurs économiques majeurs de chaque pôle</p> <p>3.2-F Evaluer et développer un concept régional de pépinière d'entreprises, en lien avec les acteurs existants et les objectifs de la stratégie régionale et développer l'offre de bâtiments d'accueil d'entreprises</p>

	3.2-G Maintenir à jour la base de données des terrains cantonale
	3.2-H Poursuivre l'identification des parcelles stratégiques en vue de leur acquisition par les communes (nécessité de prévoir une structure ou un fonds régional afin de ne pas toucher aux plafonds d'endettement)
	3.2-I En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, renforcer le sport international et son potentiel de générer des retombées économiques.

Objectif 4	Optimiser les conditions cadres en vue de renforcer l'attractivité de la région
Axes stratégiques	Actions et mesures
4.1 Dynamiser le cadre de la vie quotidienne par le secteur transversal qui est le sport	4.1-A En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, attirer et accompagner des projets sportifs innovants et en rapport avec le potentiel de certains marchés (Séniors, sport international, bien-être, etc.) et susceptibles de renforcer la cohésion sociale
	4.1-B Développer des projets dans les domaines du sport et des loisirs dans un souci de complémentarité plaine – montagne.
	4.1-C Développer des projets spéciaux qui lient santé, activité physique, R&D et services de pointes (intégration sport handicap, Sport Spirit Center Bex, etc.)
4.2 Lancer et assister à des réflexions de transport / mobilité	4.2-A En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, optimiser la desserte des transports publics
	4.2-B Favoriser les projets et solutions de mobilité douce et d'autres modes tels que le covoiturage, P+R, etc.
4.3 Favoriser le développement de projets dans le domaine des études et de la formation	4.3-A Etudier la possibilité de créer des synergies avec une HES en lien avec un axe stratégique porteur (énergie par exemple) ainsi qu'un gymnase "Est vaudois"
	4.3-B Favoriser le développement des écoles internationales, prioritairement dans les communes de montagne, et poursuivre avec elles la collaboration en vue de favoriser l'émergence de projets communs

Objectif 5	Mettre en œuvre la vision « Alpes Vaudoises 2020 » en collaboration avec l'instance qui en a la charge
Axes stratégiques (priorités particulières dans les communes de montagne du district d'Aigle)	Actions et mesures
5.1 Développer les lits marchands et le logement primaire	<p>5.1-A Soutenir le développement de lits marchands (dont la commercialisation des lits en résidences secondaires), la restauration / modernisation des infrastructures d'hébergement, ainsi que les démarches pouvant contribuer à l'amélioration du taux d'occupation des lits (en particulier des lits hôteliers)</p> <p>5.1-B Soutenir le travail du GT hébergement et l'élaboration du masterplan hébergement</p> <p>5.1-C Soutenir le développement de logements primaires adaptés à la demande</p>
5.2 Consolider la gestion touristique concertée (développement et promotion) et intégrer l'instance DMO Alpes vaudoises	<p>5.2-A Favoriser la mise en œuvre renforcée de la stratégie marketing et promotion AV, dont notamment le travail sur les DAS communs (mobilité douce, hiver, MICE, trains) et l'application des règles de transparence et de collaboration entre les diverses instances concernées par le tourisme</p> <p>5.2-B Favoriser le regroupement des forces au sein des axes et entre eux, participer activement à la fusion CITAV/AVP et garantir les financements des chargés de mission</p> <p>5.2-C Participer activement à la mise en place et à la réalisation des projets DMO Alpes vaudoises</p> <p>5.2-D Collaborer à la réalisation de projets d'intérêt commun (tel que le projet de signalisation touristique)</p> <p>5.2-E Intégrer les communes de plaine ayant des projets ou activités touristiques aux axes Villars-Gryon-Diablerets (axe 1) et Aigle-Leysin-Les Mosses (axe 2) et développer les collaborations avec les régions limitrophes du Chablais valaisan et de la Riviera et du Saanenland</p>

<p>5.3 Mettre un accent particulier sur la réalisation de la grande boucle Avenir, en matière de RM et de transports publics</p>	<p>5.3-A Poursuivre les travaux, participer aux négociations et viser la réalisation des grandes liaisons Leysin / Roc d'Orsay et Diablerets / Glacier 3000</p> <p>5.3-B Améliorer la mobilité (TP) entre les zones touristiques, en particulier au niveau des domaines skiables Monts Chevreuils / La Lécherette / les Mosses / Leysin et travailler à la réalisation d'interfaces performants entre l'AL et les RM de Leysin et entre l'ASD et les RM des Diablerets.</p> <p>5.3-C Favoriser le regroupement des forces et / ou les fusions entre les sociétés de RM (y compris Glacier 3000)</p>
<p>5.4 Clarifier et renforcer les positionnements spécifiques et communs des stations</p>	<p>5.4-A Comme indiqué dans la Stratégie marketing et promotion AV, favoriser la différenciation et la complémentarité des positionnements de Leysin, Villars-Gryon et Diablerets (voir DAS particuliers avec différenciation feu, air, eau)</p> <p>5.4-B Comme indiqué dans la Stratégie marketing et promotion AV, favoriser le renforcement des positionnements communs de toutes les stations des AV (y compris celles du Pays-d'Enhaut) pour ce qui concerne les DAS communs (mobilité douce, hiver, trains, MICE)</p> <p>5.4-C Veiller à ce que les communes de plaine soient intégrées à la réflexion conjointe en matière de positionnements.</p>
<p>5.5 Favoriser la diversification des activités économiques non touristiques dans les communes de montagne et développer les synergies possibles avec le tourisme</p>	<p>5.5-A Dans le cadre de la démarche « Vision Alpes vaudoises 2020 » et avec les partenaires qui y sont associés, poursuivre la réflexion sur cette thématique et proposer des mesures</p>

6. Détails complémentaires relatifs aux axes stratégiques

Objectif 1 Positionner le Chablais Vaudois dans un réseau géographique large

1.1 Assurer un développement territorial à l'échelle du Chablais intercantonal	
1.1-A Favoriser le développement de certains projets à l'échelle intercantonale par le biais de Chablais Region	Le Chablais vaudois se situe dans une zone géographique privilégiée et sa proximité avec le Chablais valaisan est une force indéniable. L'objectif d'AigleRegion est de bénéficier de l'appui de Chablais Région pour faire rayonner certains projets d'envergure sur la partie valaisanne. L'idée étant de porter les projets à l'échelle intercantonale afin de favoriser leur développement, leur réussite et leur pérennité. Chablais Région facilite la coordination, la création de réseau de compétences et la mise en relation des acteurs concernés par les projets
1.1-B Renforcer les collaborations avec l'antenne valaisanne Business Valais pour les projets d'envergure	L'antenne valaisanne de développement économique Business Valais est un partenaire privilégié pour le développement des projets. Des rencontres fréquentes permettent un échange de bonnes pratiques et d'informations précieuses, nécessaires au développement de cette région intercantonale
1.2 Renforcer les collaborations transfrontalières avec les partenaires du Chablais français	
1.2-A Poursuivre les projets Interreg engagés et se positionner comme partie prenante sur les futurs projets intéressants pour la région	Les projets Interreg sont des outils intéressants qui favorisent l'émergence et le développement de projets à l'échelle intercantonale et transfrontalière. Le Chablais vaudois s'est engagé à plusieurs reprises avec succès dans le développement de projets Interreg (1,2,3 Chablais, Chablais Gourmands, etc.) L'objectif d'AigleRegion pour ces prochaines années est d'être partie prenante dans des projets Interreg dont la thématique revêt une importance régionale (mobilité, tourisme, valorisation des ressources naturelles, développement durable)
1.2-B Mettre en place une gouvernance à l'échelle transfrontalière pour faciliter les échanges	Avec le soutien de Chablais Région et du délégué aux affaires transfrontalières du Canton de Vaud, AigleRegion a pour objectif de renforcer et de pérenniser ses relations avec les partenaires économiques et de développement territorial français tels que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) et Chablais Léman Développement (CLD). La mise en place d'une gouvernance efficace (organisation de séances régulières, échanges formalisés d'informations, rencontres thématiques, ...) permettra aux différents partenaires de partager leurs expériences dans différents domaines, d'échanger sur leurs bonnes pratiques et d'initier des projets communs

<p>1.2-C Favoriser les échanges sur les bonnes pratiques et actions innovantes entreprises de part et d'autre de la frontière</p>	<p>Les trois Chablais vaudois, valaisan et haut-savoyard présentent des similitudes dans leur configuration géographique, entre lac et montagnes, et dans leur développement économique. Cependant, les acteurs du développement économique mettent en place des actions particulières de part et d'autre de la frontière. AigleRegion souhaite pouvoir échanger sur ces bonnes pratiques afin d'en répliquer certaines dans le Chablais vaudois (pépinières d'entreprises, workshop thématiques, formations sur la création d'entreprises, etc.)</p>
---	---

<p>1.3 Améliorer les échanges et la communication régionale</p>	
<p>1.3-A Revoir intégralement le site internet www.chablais.ch afin d'apporter une meilleure visibilité à notre région</p>	<p>Le site internet d'une association régionale est le premier outil de communication à grande échelle. Le site est en quelque sorte une « vitrine » de l'association qui doit permettre à l'internaute, qu'il soit une collectivité, un porteur de projet, un citoyen, de trouver toutes les informations sur les activités d'AigleRegion. A ce titre, AigleRegion doit se doter d'un site Internet complet, facile d'accès et mis à jour régulièrement pour améliorer sa visibilité</p>
<p>1.3-B Communiquer sur les atouts de notre région à l'aide d'outils (fiche stratégique) auprès des organismes de promotion exogène</p>	<p>La région du Chablais possède des atouts indéniables par rapport aux autres régions comme sa réserve foncière, son cadre de vie ou encore la présence d'acteurs économiques importants. Cependant, les actions de communication pour la promotion économique de la région menées par AigleRegion sont peu ciblées et manquent d'efficacité. L'objectif pour cette nouvelle période est de se doter d'outils de promotion économique efficaces à destination des organes suisses de promotion exogène. Ces outils (fiche technique d'une zone industrielle par exemple) doivent permettre à ces organismes de connaître les atouts de notre région et le type de sociétés qui nous privilégions sur le territoire</p>
<p>1.3-C Renforcer les flux d'informations (comité, communes, cantons, partenaires)</p>	<p>L'objectif de cette action est d'améliorer la communication entre AigleRegion, les communes, le canton et les partenaires de sorte à faciliter la prise de décision, les démarches administratives ou encore la mise en œuvre de projets</p>

1.4 Renforcer les échanges avec les autres régions	
1.4-A Echanger sur les bonnes pratiques	Chaque région dispose de compétences qui lui sont propres et qui permettent de développer des initiatives originales, innovantes et/ou performantes. Même si le contexte politico-socio-économique ou géographique diffère d'une région à une autre, il est important de pouvoir partager les bonnes idées ou projets entre régions
1.4-B Favoriser les collaborations sur les demandes importantes	La communication et la collaboration entre régions est primordiale et l'entraide peut faciliter la constitution de certains dossiers de demande LADE par exemple

Objectif 2 Renforcer le positionnement du Chablais vaudois en tant que région modèle pour le développement durable

2.1. Poursuivre le projet d'écologie industrielle engagé en 2011 (Chablais vaudois site pilote)	
2.1-A	<p>Mise en œuvre des pistes de symbioses prioritaires détectées en 2011 dans le Chablais vaudois</p> <p>Durant l'année 2011, deux ateliers de travail sur les symbioses industrielles avec les entreprises et quatorze bilans personnalisés ont mis en lumière 70 pistes de symbioses industrielles potentielles. Après une phase de priorisation, 5 pistes environ seront retenues. Un plan d'action a été rédigé pour la mise en œuvre des pistes qui débutera en 2012. AigleRegion poursuit donc son rôle de moteur et d'animateur dans cette phase du projet. Les pistes potentielles de portée intercantonale seront mises en œuvre dans le cadre de la stratégie Chablais Région</p>
2.1-B	<p>Développer les collaborations en vue de la diversification des activités liées à la pétrochimie</p> <p>Travailler de concert avec la raffinerie de Collombey en vue d'optimiser l'implantation de nouvelles entreprises dans un environnement proche de la raffinerie. L'objectif étant de créer un réseau d'entreprises « connectées » à la raffinerie pour une valorisation des coproduits issus du raffinage du pétrole. Ce point concerne le développement d'un écosystème du côté vaudois. La vision intercantonale relève de la stratégie de Chablais Région</p>
2.2 Définir et mettre en œuvre un concept énergétique à l'échelle de la région (application au Chablais vaudois). (La mise en œuvre intercantonale relève de la stratégie de Chablais Région)	
2.2-A	<p>Participer activement, en tant que site pilote, au projet de cadastre de rejets thermiques porté par le SEVEN</p> <p>La région du Chablais vaudois a été choisie comme site pilote pour la réalisation d'un cadastre des rejets de chaleur et un cadastre des zones favorables au chauffage à distance. AigleRegion va participer activement au projet et les résultats obtenus permettront de définir un plan raisonné d'implantation des nouvelles entreprises en fonction des ressources disponibles</p>
2.2-B	<p>Recenser et coordonner les différentes démarches énergétiques communales</p> <p>Les communes vaudoises ont été invitées par le SEVEN à établir un concept énergétique communal avec pour objectif de définir une stratégie en matière de réduction des consommations énergétiques communales ou encore d'intégration d'énergies renouvelables. AigleRegion, dans le cadre de son concept énergétique régional, se doit de recenser et de coordonner les différentes démarches initiées au niveau des communes afin d'avoir une vision globale des efforts engagés</p>

<p>2.2-C Définir un concept énergétique pour la région qui prenne en compte les industries présentes sur le territoire</p>	<p>La région comporte plusieurs communes ayant obtenu le label « Cité de l'Energie ». Les autres communes ont été amenées à définir un concept énergétique communal avec l'aide du SEVEN. AigleRegion souhaite s'appuyer sur toutes ces démarches communales pour définir un concept énergétique à l'échelle de la région. De façon générale, les différentes actions portées par les communes concernent le domaine public (bâtiments de la commune, éclairage public, ...) mais le concept énergétique régional intégrera les acteurs économiques que sont les entreprises et les industries locales afin d'optimiser le développement territorial de la région</p>
<p>2.2-D Mettre en œuvre des actions dans une vision « Cité de l'Energie » mais à l'échelle de la région</p>	<p>Afin de crédibiliser la démarche entreprise pour l'établissement d'un concept énergétique régional, AigleRegion se basera sur les exigences du label « Cité de l'Energie » pour établir son plan d'actions</p>
<p>2.2-E Intégrer les résultats des deux projets dans les réflexions de développement territorial et de promotion économique</p>	<p>Le projet d'écologie industrielle et le projet de cadastre des rejets de chaleur vont permettre à AigleRegion de disposer d'une mine d'informations nouvelles et souvent peu connues dans un territoire. Ces données sur les ressources énergétiques disponibles ou les synergies possibles entre entreprises vont permettre d'établir une stratégie de développement territorial et de promotion économique visant à optimiser les ressources disponibles sur le territoire dans une logique de développement durable</p>
<p>2.2-F Créer un fonds régional pour les aides à l'investissement dans les énergies renouvelables et les infrastructures utiles</p>	<p>Certaines communes du district d'Aigle disposent d'un fonds communal énergétique visant à aider les particuliers et les entreprises à investir dans des équipements d'énergies renouvelables. Dans une logique de région modèle pour le développement durable, AigleRegion souhaite se doter d'un fonds régional pour soutenir les ménages et les entreprises dans leurs investissements pour des équipements d'énergie verte (mode de financement à définir)</p>

<p>2.3 Initier et coordonner des démarches régionales de développement durable</p>	
<p>2.3-A En partenariat, notamment avec les instances tierces en charge du tourisme, recenser et coordonner les démarches de développement durable locales (Tables Vertes à Villars, parcours didactique à Leysin, ...)</p>	<p>De nombreuses initiatives locales de développement durable existent dans la région du Chablais et en tant qu'organe de développement régional, AigleRegion a pour mission de les recenser et de les coordonner d'une part pour améliorer leur visibilité et d'autre part pour créer des synergies entre elles pour les pérenniser</p>

<p>2.4 Valoriser économiquement les ressources naturelles régionales (application au Chablais vaudois). (La mise en œuvre intercantonale relève de la stratégie de Chablais Région)</p>	
<p>2.4-A Poursuivre l'étude sur les circuits courts de proximité pour la restauration collective en lien avec AGRIDEA</p>	<p>AigleRegion est engagé dans une réflexion sur les circuits courts de proximité pour la restauration collective en partenariat avec AGRIDEA. La première phase de l'étude consiste en la réalisation d'un diagnostic du territoire sur les différents modèles de restauration collective en place. La deuxième phase de l'étude devra se concentrer sur la proposition de scénarios pour une relocalisation de l'approvisionnement des structures de restauration collective dans le but de valoriser et d'assurer un débouché pour les productions agricoles locales. AigleRegion s'engagera activement pour sensibiliser les acteurs concernés et faire émerger des actions pilotes comme l'introduction de produits de la région dans les menus des écoles par exemple</p>
<p>2.4-B Mettre en œuvre des projets de valorisation (Forum, GT) en collaboration avec les acteurs concernés (milieux, agricoles et agro-alimentaires, établissements scolaires, médicaux, etc.)</p>	<p>Favoriser la collaboration régionale avec les acteurs concernés par l'organisation de rencontres et d'échanges</p>
<p>2.4-C Soutenir les projets visant à une diversification de l'activité agricole (transformation de produits bruts, nouveaux produits, ...)</p>	<p>La diversification de l'activité agricole permet de maintenir des emplois, de créer des richesses et d'entretenir le paysage. La transformation d'un produit brut, la production de nouveaux produits ou le lancement d'une activité agrotouristique participent à la création de valeur ajoutée sur le territoire</p>
<p>2.4-D En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, soutenir les actions collectives en faveur de la promotion et de la valorisation des produits du terroir</p>	<p>Les actions collectives de promotion et de valorisation des produits du terroir doivent permettre de mettre en avant les producteurs et les produits de la région lors de campagnes d'information, de sensibilisation, lors de participations à des foires et des salons ou lors de manifestations</p>
<p>2.4-E En partenariat, notamment avec les instances tierces en charge du tourisme, soutenir les actions collectives de promotion, de valorisation et d'innovation dans le secteur viticole</p>	<p>La région d'Aigle est marquée par la forte présence du secteur viticole. A ce titre, AigleRegion soutient les démarches collectives de promotion, de valorisation et d'innovation visant à maintenir des emplois et à créer de la richesse dans la région</p>

2.5 Communiquer sur les actions réalisées par la région et les entreprises	
2.5-A Informer régulièrement les médias des avancées du projet d'écologie industrielle	Le Forum économique d'AigleRegion, le 30 septembre 2011, a permis de présenter le projet d'écologie industrielle à un public large. Des articles de presse et à la radio locale ont permis de diffuser largement des informations sur ce projet. Pour une meilleure visibilité du projet, AigleRegion informera régulièrement les médias des résultats obtenus
2.5-B Diffuser de l'information à destination des entreprises via une newsletter et/ou l'intervention d'experts lors de rencontres thématiques	Le projet d'écologie industrielle du Chablais a permis d'initier une dynamique avec les entreprises de la région. Afin de conserver cet élan, AigleRegion va poursuivre l'animation de ce réseau via l'organisation de rencontres thématiques et/ou une newsletter trimestrielle

Objectif 3 Dynamiser le développement des activités économiques

3.1 Renforcer les prestations d'AigleRegion auprès des entreprises (guichet entreprises) et mise en réseau des entreprises dans la région Chablais vaudois. Les démarches coordonnées au niveau intercantonal relèvent de la stratégie Chablais Région.	
3.1-A Revoir l'animation du GEC pour en faire une véritable plate-forme d'échanges et de mise en réseau des entreprises => idées, synergies, etc.	L'expérience de création d'ateliers de travail dans le cadre du projet "écologie industrielle" s'est montrée très intéressante du point de vue des échanges entre les entreprises. Il s'agit d'utiliser une structure existante comme le GEC pour dynamiser les échanges et en faire ressortir des synergies ou idées visant l'émergence de nouveaux projets et le renforcement d'une cohérence régionale bénéfique à tous. Il serait par conséquent nécessaire de revoir le mode de fonctionnement du GEC
3.1-B Mettre à jour les procédures d'information et d'accueil pour les entreprises	Se baser sur le fonctionnement d'autres régions en matière de conseil aux entreprises et mettre en place les instruments d'information nécessaires à une orientation professionnelle et utile pour les entreprises souhaitant s'établir dans la région (formation du staff, échanges avec le canton et les communes, mise en ligne de formulaires et d'informations sur le site internet www.chablais.ch)
3.1-C Initier des rendez-vous thématiques (5 à 7) avec les entreprises. Exemples de thèmes: énergie, gestion d'entreprise, marketing, communication, etc.)	Positionner le Forum économique d'AigleRegion en tant que plate-forme d'échanges et d'informations entre autorités, entreprises et experts et en faire un rendez-vous incontournable pour les acteurs de la région. Décliner ponctuellement le Forum en rendez-vous thématiques tout au long de l'année (after-works, 5 à 7, lunches, etc.) pour apporter aux acteurs intéressés des informations pointues et ciblées sur des thèmes stratégiques, d'actualité ou culturels
3.2 Dynamiser et soutenir les pôles stratégiques cantonaux et régionaux (Les démarches coordonnées au niveau intercantonal relèvent de la stratégie Chablais Région)	
3.2-A Mettre en place une gouvernance (groupe de réflexion piloté par AigleRegion), dans chaque pôle, incluant gestion de la zone et les aspects d'écologie industrielle (z.i. management)	Structure légère et informelle visant une coordination des activités des zones industrielles de chaque pôle et comprenant la gestion des besoins des entreprises, l'information et la gestion des ressources et des déchets (mise à jour et application des symbioses)

<p>3.2-B Poursuivre l'équipement des terrains en tenant compte du concept énergétique régional (échanges de chaleur, approvisionnement électrique, etc.)</p>	<p>Les éléments tels que</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pistes de symbioses industrielles détectées - le projet de cadastre des rejets de chaleur - le recensement des grands producteurs d'énergie <p>doivent si possible être pris en compte dans l'équipement de base des terrains industriels et dans l'affectation même des terrains de la région. Cela implique une remise en cause du zonage traditionnel et une nouvelle « hybridation » des activités, en fonction tant de la proximité des éléments susmentionnés en matière énergétique que des potentiels de symbioses entre les entreprises</p>
<p>3.2-C En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme et dans la continuation du projet porté par la CITAV, poursuivre la mise en place de la cohérence régionale en matière de signalétique (pôles industriels et sites touristiques)</p>	<p>En vue de</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'image de la région, son positionnement et ses points forts (pôles stratégiques et sites touristiques) - Améliorer l'accès aux sites (guidage) - Eviter les disparités entre les sites
<p>3.2-D Promouvoir les pôles sur une plate-forme commune (ex. fourches.ch)</p>	<p>Inclure ce point dans le développement du site internet de la région, en mettant en avant les forces existantes dans la région</p>
<p>3.2-E Poursuivre la prospection en vue de renforcer les stratégies et les collaborations autour des acteurs économiques majeurs de chaque pôle</p>	<p>Renforcer la collaboration avec les organismes de promotion exogène (présentation et positionnement de la Région) sur la base des compétences recensées dans la région</p>
<p>3.2-F Evaluer et développer un concept régional de pépinière d'entreprises, en lien avec les acteurs existants et les objectifs de la stratégie régionale et développer l'offre de bâtiments d'accueil d'entreprises</p>	<p>Dynamiser la région en la dotant d'une structure d'accueil pour les créateurs d'entreprises en se basant sur des modèles existants et sur la base du potentiel de collaboration avec les entreprises de la région. Par la même occasion, identifier des sites / locaux susceptibles d'accueillir des entreprises (réaffectation de l'hôpital d'Aigle par exemple) tout en évaluant le besoin et le potentiel régional</p>
<p>3.2-G Maintenir à jour la base de données des terrains cantonale</p>	<p>Renforcer les échanges avec les communes et la veille régionale en matière de disponibilité de terrains / locaux</p>

<p>3.2-H Poursuivre l'identification des parcelles stratégiques en vue de leur acquisition par les communes (nécessité de prévoir une structure ou un fonds régional afin de ne pas toucher aux plafonds d'endettement)</p>	<p>Evaluer la nécessité et la faisabilité de la création d'une structure régionale pour la gestion et la maîtrise des biens fonciers stratégiques</p>
<p>3.2-I En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, renforcer le sport international et son potentiel de générer des retombées économiques</p>	<p>Favoriser l'arrivée des acteurs établis dans le sport international (fédérations sportives, fabricants de matériel, évènements sportifs à l'échelle internationale, etc.). Les réflexions et les démarches d'action se feront sur la base de l'existant, ainsi que sur les besoins et tendances relevés. La région du Chablais vaudois ne peut pas concurrencer l'offre abondante de Lausanne. Cependant, étant donné la faible disponibilité foncière à Lausanne, AigleRegion soutient le développement du sport international sur son territoire</p>

Objectif 4 Optimiser les conditions cadres en vue de renforcer l'attractivité de la région

<p>4.1 Dynamiser le cadre de la vie quotidienne par le secteur transversal qui est le sport (Les démarches coordonnées au niveau intercantonal relèvent de la stratégie Chablais Région)</p>	
<p>4.1-A En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, attirer et accompagner des projets sportifs innovants en rapport avec le potentiel de certains marchés (Séniors, sport international, bien-être, etc.) et susceptibles de renforcer la cohésion sociale</p>	<p>Par le biais d'AigleRegion, le maintien, l'amélioration et le développement de l'offre sportive existante seront élargis par un effort accru d'attirer et d'accompagner des projets sportifs innovants Le marché des Séniors est un secteur encore peu pris en compte malgré son aspect très prometteur. Des actions de sensibilisation et d'initiations ciblées pour promouvoir l'activité physique tout au long de la vie ne représentent que quelques réflexions à ce sujet. Quant aux bienfaits du sport, l'économie du bien-être connaît une longue tradition dans la région. Constituant une source d'effets bienfaisants – détente, contacts sociaux, mise en forme – le sport contribue également au bien-être. Dans une perspective d'encouragement et de sensibilisation, AigleRegion soutient les projets ayant comme priorité l'activité physique, la détente et la convivialité Les projets soutenus devront renforcer la cohésion sociale. Source de rencontre, d'échange et de partage, le sport porte en lui un grand potentiel d'intégration</p>
<p>4.1-B Développer des projets dans les domaines du sport et des loisirs dans un souci de complémentarité plaine – montagne.</p>	<p>Les régions de montagne doivent se doter d'une offre « 4 saisons » et d'activités complémentaires en cas de mauvais temps pour satisfaire une clientèle toujours plus exigeante. De ce constat découle donc un soutien spécifique aux projets proposant une offre qui diversifie les activités en montagne ainsi qu'aux projets favorisant le sport populaire et les loisirs. Chaque nouveau projet sera analysé en fonction de sa cohérence avec l'offre existante pour éviter toute concurrence. Cependant, un accent particulier sera mis sur les positionnements développés par les communes de montagne, compte tenu du déficit d'attractivité économique de ces communes</p>
<p>4.1-C Développer des projets spéciaux qui lient santé, activité physique, R&D et services de pointe (intégration sport handicap, Sport Spirit Center Bex, etc.)</p>	<p>Le sport pour tout le monde (valide et invalide, de toute génération, de tout niveau), au bénéfice de la santé (par exemple mesures contre l'obésité) et dans les meilleures conditions possibles (infrastructures de haute qualité), tels sont les projets spéciaux auxquels AigleRegion souhaite donner son appui. Leur développement constitue un gain au niveau sportif et éthique. L'intérêt est également consacré à la recherche et au développement (sciences du sport) ainsi qu'aux services de pointe aux athlètes, entraîneurs et amateurs du sport: soutien scientifique et médicosportif (physiothérapie, massage, analyse de performance, chercheurs, intervenants, etc.), hébergement adapté, etc.</p>

4.2 Transport / Mobilité (Les démarches coordonnées au niveau intercantonal relèvent de la stratégie Chablais Région)	
4.2-A En partenariat avec les instances tierces en charge du tourisme, optimiser la desserte des transports publics	L'objectif pour cette nouvelle période est de définir un plan d'optimisation pour la desserte en transports publics des différentes communes. Des plans de mobilité spécifiques pour les zones industrielles seront établis pour améliorer la desserte des entreprises. AigleRegion apportera son soutien aux actions prévues dans le cadre de l'agglo, ainsi que dans le cadre de la Vision Alpes vaudoises 2020
4.2-B Favoriser les projets et solutions de mobilité douce et d'autres modes tels que le covoiturage, P+R, etc.	Initier et participer à des projets de mobilité durable et douce tels que Velopass, mobility car, projets de covoiturage et notamment des projets transfrontaliers de covoiturage, augmentation du nombre de parking P+R

4.3 Etudes et formation	
4.3-A Etudier la possibilité d'implanter une filière HES en lien avec un axe stratégique porteur (énergie par exemple) ainsi qu'un gymnase "Est vaudois"	À ce stade, AigleRegion juge opportun d'étudier la possibilité d'implanter une filière HES dans le district d'Aigle. Suivant l'exemple de nos axes stratégiques porteurs (énergie par exemple), l'étude devrait porter sur les opportunités à créer des liens avec des organismes de recherche et d'études supérieures À l'heure actuelle, les élèves du Chablais vaudois doivent se rendre jusque sur la Riviera pour poursuivre leurs études et ce malgré des établissements déjà saturés
4.3-B Favoriser le développement des écoles internationales, prioritairement dans les communes de montagne, et poursuivre avec elles la collaboration en vue de favoriser l'émergence de projets communs	Les écoles internationales et privées de la région représentent des avantages considérables, tant au niveau de l'éducation qu'au niveau économique. Attirant souvent une clientèle aisée et internationale, ces écoles contribuent non seulement indirectement à l'économie touristique (nuitées, tourisme de ski, etc.), mais également à l'export de connaissances. Le maintien ainsi que le développement de ce facteur important d'image régionale rentrent dans les actions et mesures soutenues par AigleRegion. Tout projet proposé ou initié par les écoles internationales et en cohérence avec la stratégie régionale d'AigleRegion attire tout notre intérêt

Objectif 5 Mettre en œuvre la vision « Alpes Vaudoises 2020 » en collaboration avec l'instance qui en a la charge

5.1 Développer les lits marchands et le logement primaire	
5.1-A Soutenir le développement de lits marchands (dont la commercialisation des lits en résidences secondaires), la restauration/modernisation des infrastructures d'hébergement, ainsi que les démarches pouvant contribuer à l'amélioration du taux d'occupation des lits (en particulier des lits hôteliers)	<p>Le chiffre d'affaire des sociétés de remontées mécaniques est directement corrélé au nombre de lits marchands disponibles. Or, en fonction du chiffre d'affaire RM visé dans le cadre du projet de « grande boucle Avenir » (Vision AV 2020), il est indispensable d'augmenter leur nombre dans les Alpes vaudoises, Toutefois, cet objectif ne se justifie qu'à la condition de redonner parallèlement de l'attractivité aux lits existants et sous-occupés. D'où des actions à mener en parallèle, aussi bien au niveau des infrastructures hôtelières (perte importante de lits entre 2000 et 2010), que de la parahôtellerie et des résidences secondaires. En bref, il s'agit de travailler à l'augmentation de lits marchands attractifs et à la réduction des lits froids.</p> <p>On remarquera que l'amélioration de l'offre hôtelière existante (restauration/modernisation) et la promotion d'une offre attractive sont indispensables pour la stimulation du tourisme de villégiature en montagne, de même que pour le tourisme d'affaire susceptible de concerner également certaines communes de plaine</p>
5.1-B Soutenir le travail du GT hébergement et l'élaboration du masterplan hébergement	L'hébergement et le logement au sein des Alpes vaudoises (et du Chablais vaudois en général) nécessite une réflexion globale – cette réflexion intégrant également le logement des travailleurs saisonniers. Le travail autour de la définition des besoins actuels et futurs par commune a tout le soutien d'AigleRegion
5.1-C Soutenir le développement de logements primaires adaptés à la demande	En montagne, l'accès au logement primaire (locations ou ventes à des prix accessibles) devient de plus en plus difficile. AigleRegion soutient toute solution pouvant détendre ces secteurs du marché au profit de la population locale

5.2 Consolider la gestion touristique concertée (développement et promotion) et intégrer l'instance DMO Alpes vaudoises	
5.2-A Favoriser la mise en œuvre renforcée de la Stratégie marketing et promotion AV, dont notamment le travail sur les DAS communs (mob douce, hiver, MICE, trains) et l'application des règles de transparence et de collaboration entre les diverses instances concernées par le tourisme	La multiplicité des instances concernées par le tourisme ne facilitent actuellement pas la promotion de l'offre. La stratégie marketing et promotion Alpes vaudoises scelle un accord de collaboration et représente un outil efficace pour mieux travailler dans l'intérêt commun. AigleRegion considère nécessaire que la mise en œuvre de cette Stratégie, signée par les acteurs clés en décembre 2009, se poursuive et se renforce
5.2-B Favoriser le regroupement des forces au sein des axes et entre eux, participer activement à la fusion CITAV/AVP et garantir les financements des chargés de mission	Le regroupement des forces au sein des axes, de même que la fusion CITAV-AVP, visent moins la réalisation d'économies d'échelle que des gains d'efficacité. Escomptés au niveau opérationnel, ces gains d'efficacité concerneront autant les enjeux de développement de l'offre (notamment en termes de diversification), que les enjeux de promotion et de développement de produits commercialisables
5.2-C Participer activement à la mise en place et à la réalisation des projets DMO Alpes vaudoises	Les projets DMO Alpes vaudoises se feront dans l'objectif de mieux coordonner les différentes thématiques (remontées mécaniques, hébergement, diversification, etc.). AigleRegion participera activement à la mise en place d'une gestion touristique intégrée – gestion s'inspirant librement du modèle Destination Management Organization (d'où le terme de « DMO »).
5.2-D Collaborer à la réalisation de projets d'intérêt commun (tel que le projet de signalisation touristique)	Des projets comme p.ex. la signalisation touristique des Alpes vaudoises, porté par AigleRegion et Pays-d'Enhaut Région, donneront une image cohérente de la région : un aspect important pour une bonne visibilité touristique. Bien évidemment, l'attention aux projets d'intérêt commun ne signifie en aucun cas l'oubli des spécificités locales : dans la mesure où ces spécificités locales ont un potentiel au niveau de la demande et qu'elles correspondent au positionnement de la zone touristique où elles se trouvent, elles sont à valoriser – cela avec l'appui d'AigleRegion quand nécessaire (cf. les DAS particuliers dans la Stratégie marketing et promotion AV).

<p>5.2-E Intégrer les communes de plaine ayant des projets ou activités touristiques aux axes Villars-Gryon-Diablerets (axe1) et Aigle-Leysin-Les Mosses (axe2) et développer les collaborations avec les régions limitrophes du Chablais valaisan, de la Riviera et du Saanenland.</p>	<p>Afin de renforcer le pôle touristique des Alpes vaudoises et de garantir à l'offre de plaine une intégration efficace à l'offre globale, ainsi que des moyens de promotion pertinents, il convient d'ouvrir les instances touristiques des axes aux communes de plaine qui n'en font pas encore partie. Pour les communes de plaine qui voudraient investir dans le tourisme et prétendre à des cofinancements LADE-LPR, cette participation aux efforts et au système d'organisation communs constitue une condition.</p> <p>Dans l'intérêt commun, il est également incontournable de poursuivre le développement des collaborations entre les organismes touristiques Alpes vaudoises, Chablais valaisan, Montreux-Riviera et Gstaad-Saanenland.</p>
<p>5.3 Mettre un accent particulier sur la réalisation de la grande boucle Avenir, en matière de RM et de transports publics</p>	
<p>5.3-A Poursuivre les travaux, participer aux négociations et viser la réalisation des grandes liaisons Leysin/Roc d'Orsay et Diablerets/Glacier 3000</p>	<p>Le projet emblématique de la Grande boucle RM 4 saisons, avec notamment la mise en réseau des infrastructures via les liaisons Leysin/Roc d'Orsay et Diablerets/Glacier 3000, constitue une opportunité sans précédent pour donner une attractivité hors du commun aux Alpes vaudoises et aux stations de Leysin, Villars-Gryon et Diablerets, en particulier.</p>
<p>5.3.-B Améliorer la mobilité (TP) entre les zones touristiques, en particulier au niveau des domaines skiables Monts Chevreuils/La Lécherette/les Mosses/Leysin, et travailler à la réalisation d'interfaces performants entre l'AL et les RM de Leysin et entre l'ASD et les RM des Diablerets.</p>	<p>L'optimisation des TP permettra d'assurer les liens entre certains domaines, ainsi que des interfaces avec les remontées mécaniques. Entre autres mesures, ce travail d'optimisation des TP permettra aux Alpes vaudoises de mieux se positionner en termes de développement durable</p>
<p>5.3-C Favoriser le regroupement des forces et/ou les fusions entre les sociétés de RM (y compris Glacier 3000)</p>	<p>Les sociétés de RM dans les AV rencontrent aujourd'hui de nombreux problèmes : chiffres d'affaires stagnants, concurrence régionale, manque de fonds pour investir dans la modernisation des infrastructures, etc. Dans un souci d'efficacité, AigleRegion favorise toute initiative visant un regroupement ou fusion des sociétés de RM.</p> <p>De part de sa position particulière, le Glacier 3000, en tant qu'instrument de marketing important et central, fera partie intégrale des réflexions.</p>

5.4 Clarifier et renforcer les positionnements spécifiques et communs des stations	
5.4-A	<p>Comme indiqué dans la Stratégie marketing et promotion AV, favoriser la différenciation et la complémentarité des positionnements de Leysin, Villars-Gryon et Diablerets (voir DAS particuliers avec différenciation feu, eau, air, terre)</p> <p>Quand nécessaire, AigleRegion collabore au développement des positionnements différenciés et complémentaires de Leysin, Villars-Gryon et Diablerets. Le développement de ces positionnements se traduit par un renforcement des atouts spécifiques des zones géographiques et répond à l'idée des 4 éléments, feu, eau, air, terre (la terre étant l'élément de différenciation réservé au Pays-d'Enhaut)</p>
5.4-B	<p>Comme indiqué dans la Stratégie marketing et promotion AV, favoriser le renforcement des positionnements communs de toutes les stations des AV (y compris celles du Pays-d'Enhaut) pour ce qui concerne les DAS communs (mobilité douce, hiver, trains, MICE)</p> <p>Les priorités des DAS communs concernent</p> <ul style="list-style-type: none"> - les randos, l'offre e-bikes, le marketing pour le VTT, etc., soit le volet mobilité douce du tourisme printemps-été-automne - les produits hiver (dont notamment FREE FOR KIDS) - la valorisation des trains en tant que tels, ainsi que le développement de synergies alliant trains/TP, RM, mobilité douce, transport bagages, hébergement (trains) - le développement et la promotion du tourisme d'affaires (MICE)
5.4-C	<p>Veiller à ce que les communes de plaine soient intégrées à la réflexion commune en matière de positionnements</p> <p>Faisant preuve d'une forte concentration sur les communes en montagne, la stratégie touristique d'AigleRegion poursuit également une démarche d'intégration des atouts touristiques des communes en plaine à l'offre Alpes vaudoises, dont les positionnements font l'objet d'une réflexion et d'une promotion professionnelles</p>
5.5 Favoriser la diversification des activités économiques non touristiques dans les communes de montagne et développer les synergies possibles avec le tourisme	
5.5-A	<p>Dans le cadre de la démarche « Vision Alpes vaudoises 2020 », et avec les partenaires qui y sont associés, poursuivre la réflexion sur cette thématique et proposer des mesures</p> <p>AigleRegion porte une attention particulière au projet « Vision Alpes vaudoises 2020 » et sur les thèmes stratégiques que sont le tourisme, le logement & hébergement et la diversification économique</p>

* * * * *